

N°49/2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022**

**OBJET : DELIBERATION POUR RETENIR LE GEOMETRE QUI VA REALISER UN
PLAN TOPOGRAPHIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DU BATIMENT A VOCATION
ECONOMIQUE**

Le 30 septembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD
Convocation en date du : 22 septembre 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à Sylvie GIRAUD), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à Julien GRAS)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que trois devis ont été demandés auprès de géomètres locaux pour réaliser un plan topographique dans le cadre de l'étude de programmation architecturale et urbaine du bâtiment à vocation économique.

Monsieur le Maire présente les devis reçus :

- Entreprise SCP POTIN : 1 998€ HT
- Entreprise Toulemonde Bontoux : 2 461.20€ HT

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider le devis de l'entreprise SCP POTIN d'un montant de 1 998€ HT pour réaliser le plan topographique dans le cadre de l'étude de programmation architecturale et urbaine du bâtiment à vocation économique.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire procéder à l'achat des équipements et signer le devis correspondant.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr